



Retrouvez nos informations sur notre site :
<http://cd78.reference-syndicale.fr/>

ÉVALUATIONS PROFESSIONNELLES : Ne restez pas seuls

Comme annoncé par les services RH, la campagne d'évaluation professionnelle se déroulera du 9 janvier au 15 mars 2024. Nous rappelons que cet entretien va au-delà d'un échange sur les aspects liés à l'exercice des missions, aux objectifs, aux moyens alloués, aux formations... c'est également l'occasion d'échanger plus largement, notamment sur les éléments de rémunération et de déroulement de carrière.

→ Vos représentants du personnel CGT se tiennent à votre disposition si vous souhaitez en échanger en amont ou nous joindre ensuite en vue d'une contestation d'évaluation professionnelle.

EXPRIMER DES OPINIONS CONTRAIRES : Un droit pour tous !

Exprimer des opinions contraires à celles de son supérieur hiérarchique, sans porter atteinte au respect et au devoir d'obéissance n'est pas une faute. La jurisprudence réaffirme ce principe de droit dans un jugement récent (CAA de Marseille n°22MA01598 – 2023-09-22).

→ Nous avons le droit de penser et de nous exprimer... Encore heureux !

COMPTE ÉPARGNE TEMPS : Montants des jours indemnisés

A compter du 1^{er} janvier 2024, les montants des jours indemnisés dans le cadre du compte épargne-temps (CET) sont réévalués ainsi : Cat. A (135 € => 150 €), Cat. B (90 € => 100 €), Cat. C (75 € => 83 €).

→ Cette hausse est positive en soi, mais elle ne compense pas la perte de pouvoir d'achat et l'aspect forfaitaire du dispositif ne correspond pas à la réalité des niveaux de rémunérations.

ALPHA : INFOS CGT sur le projet de déménagement...

Le 29 septembre l'assemblée départementale a voté le lancement des travaux de rénovation et de restructuration du site administratif Mermoz à Versailles pour un montant de 45 millions. Cette perspective est annoncée comme liée au développement du télétravail et du Flex Office. L'objectif de la collectivité est d'accueillir 580 agents d'Alpha à Mermoz d'ici 2026. Cette perspective pose de façon accrue la question des conditions de travail à venir et des modalités de concertation du personnel impacté.

→ Vos représentants CGT ont demandé à la collectivité une présentation du projet, du calendrier et des modalités de concertation du personnel. Cela sera effectué « courant 2024 ».

INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE : Ça avance...

En octobre, la CGT du Conseil Départemental 78 a interpellé par courrier les parlementaires sur le dispositif d'Indemnité de Résidence (IR). Nous demandons l'ouverture de ce droit à tous et l'harmonisation vers le haut du montant de l'IR des agents publics des Yvelines. Le 15.11.2023, la Présidente de l'Assemblée Nationale nous a répondu par courrier. Elle reconnaît que le dispositif actuel est obsolète et ne répond pas à l'augmentation du coût de la vie en région parisienne. En conséquence, elle nous annonce qu'une réforme du dispositif est à l'étude.

→ Cet engagement de principe est positif, nous suivons de près les suites qui seront données.

L'équipe CGT
vous souhaite de
bonnes fêtes
de fin d'année !

